Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20240411-DEL-2024-110-DE Date de télétransmission : 24/04/2024 Date de réception préfecture : 24/04/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

DEL-2024-110

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. FRANCOIS, PEUGNIEZ.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, OBERLI, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIANT: du SYANE.

Membres en exercice : 28

Présents: 12

Représentés par mandat : 2

Objet: CONVENTION DE PARTENARIAT SYANE/AURA-EE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS BAOBAP

Rapport présenté par M. Patrice COUTIER.

La participation du SYANE à l'appel à projets BAOBAP a été présentée et validée au Comité syndical du 11 avril 2024.

Dans le cadre de cet appel à projets, une convention de partenariat entre AURA-EE (Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement) et le SYANE doit être formalisée.

Cette convention explicite les engagements entre AURA-EE et le Syndicat pour le développement et la mise en œuvre des services d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics, de l'élaboration d'une stratégie patrimoniale à l'implication des usagers.

AURA-EE s'engage à intégrer le SYANE dans le réseau BAOBAP, dans lequel le Syndicat pourra accéder à un cycle de formations, d'ateliers et de sessions de partages d'expérience, à l'espace de partage de documents et d'outils, et à un tableau de projets rempli par l'ensemble des structures du réseau.

Un appui individuel pour aborder les problématiques spécifiques et individualiser la montée en compétences est également prévu.



Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20240411-DEL-2024-110-DE Date de télétransmission : 24/04/2024 Date de réception préfecture : 24/04/2024

Le SYANE s'engage à participer aux activités de montée en compétence pour progresser dans ses pratiques et faire bénéficier aux autres structures de son retour d'expérience, à mettre en œuvre les outils développés dans le programme, à remplir le tableau partagé de projets, et à partager les informations sur ses activités en lien avec BAOBAP.

Les membres du Bureau sont invités :

- 1. à approuver les conditions de la convention de partenariat entre le SYANE et AURA-EE,
- 2. à autoriser le Président à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Sugar

JOEI BAUD-GRASSET.

Le Présiden

